

L'Égale Dignité

Chemins croisés d'une pensée partagée

Mireille Delmas-Marty et Paul Bouchet

Collège de France – 26 novembre 2025

Les plus pauvres, sources d'une justice liée au savoir fondée sur l'égale dignité

Bruno TARDIEU
Centre de mémoire et de recherche Joseph Wresinski

Heureux de pouvoir contribuer à cette journée et partager certaines des dernières recherches et combats d'ATD Quart Monde, en droite ligne avec les questions communes que portaient Paul et Mireille.

Les plus pauvres sont sources pour construire la justice, en particulier la justice liée au savoir, un aspect essentiel de l'égale dignité . J'ai vu Paul comme Mireille prendre une conscience plus précise au sein d'ATD Quart Monde de cette forme d'injustice subies par les plus pauvres en tant qu'être pensant : l'injustice liée au savoir, et se passionner pour un moyen de la combattre : le Croisement des savoirs entre dominants et dominés

Je vais évoquer 3 questions :

Comment ils se sont saisis de cette notion de croisement des savoirs avec les plus pauvres ?

Quels savoirs les plus pauvres apportent au monde ?

Et enfin pourquoi le monde ignore-t-il tellement le savoir des pauvres : le problème de l'injustice liée au savoir

1. comment Paul et Mireille se sont saisis de ces questions ?

Mireille Delmas Marty parle du Croisement des savoirs dans son cours au collège de France : **les forces imaginantes du droit**. Dans la leçon « la refondation des pouvoirs », elle parle de « l'émergence des acteurs civiques » dont ATD Quart Monde comme forces imaginantes du droit. Et elle conclue par un chapitre intitulé « Au croisement des savoirs » où elle décrit cette démarche innovante d'ATD Quart Monde, aujourd'hui travaillée et pratiquée sur plusieurs continents permettant à des personnes en situation de pauvreté, des personnes engagées à leur côté et des universitaires¹, de devenir chercheurs ensemble, en faisant se frotter leurs savoirs, et en développant un nouveau savoir commun.

Elle précise sa pensée dans sa postface d'un livre d'ATD « le Croisement des Pouvoirs² », évaluant 10 années de pratiques de Croisement des savoirs entre chercheurs, professionnels et personnes en situation de pauvreté : « le constat est d'évidence : L'égalité des droits n'est pas seulement affaire de dispositions juridiques. Elle implique la participation des plus pauvres en tant qu'experts irremplaçables de leurs vécus, à la production des savoirs. ... Comme le père Wresinski l'avait si bien perçu³, regarder le monde par en bas entraîne un recadrage de toutes nos disciplines et relie les savoirs à l'action transformatrice . »

Les acteurs civiques comme « Force imaginante du droit » : c'est dire que le droit doit aller de l'avant, se risquer, imaginer les droits qui n'existent pas encore. Mais avec qui les imaginer ? Et qui sont ces acteurs civiques que voit émerger Mireille et qu'elle encourage ?

L'expérience de Paul dans l'action collective critique l'a inspirée. Pour Paul, la question n'est pas tant « quoi faire » que « avec qui » le faire. Quand on découvre le centre culturel qu'ils ont créé ensemble à Goutelas on découvre autant l'histoire des humanismes, que l'histoire de ces travailleurs manuels militants qu'il avait défendus et qui l'ont rejoint pour construire ce lieu de leurs mains avec lui.

Et au fil de sa vie, le choix de ses compagnons de lutte n'a cessé de s'approfondir. Dans son livre *Mes 7 utopies*, sa dernière utopie s'intitule « aux cotés des plus pauvres ».

Son action décisive pour faire entrer la lutte contre la misère dans la loi, y inscrire l'égale dignité, est la conséquence de l'acte fondamental : rejoindre les plus pauvres pour faire droit à leurs savoirs et à leurs contributions.

Je cite : « En me rangeant résolument au côté des plus pauvres, je n'ai jamais eu la naïveté de penser que tous les problèmes liés à la misère pouvaient trouver une

réponse définitive... Rejoindre les plus pauvres m'avait été dicté par le refus de l'inacceptable. Ils m'étaient apparus, surtout grâce à Joseph Wresinski, comme les révélateurs de l'indivisibilité des droits de l'homme. Je découvris peu à peu qu'ils étaient également les révélateurs d'un invisible dont je compris qu'il représentait à la fois la somme et l'unité de toutes les utopies de ma vie. »

Clairement les plus pauvres étaient une source utopique pour Paul. Non pas d'utopie qui se perdrait dans des rêves fantasmés, mais une utopie réelle, ancrée dans leurs expériences de vie et les nouveaux possibles et savoirs qu'elles portent.

La source n'est pas une théorie, mais les acteurs eux-mêmes. C'est décisif. Le Père Joseph Wresinski écrivait « tout est né d'une vie partagée, jamais d'une théorie » et juste après le vote de son rapport fondateur au CES, il disait à son équipe, « ils voudront bien de nos idées, mais voudront-ils de la population qui vit la misère » ?

Exprimer ce qu'apportent les plus pauvres au monde est un enjeu central. Les meilleures lois du monde ne forceront personne à estimer, à fréquenter, et j'ose dire à aimer les plus pauvres. Il nous faut donner envie d'aller à cette source.

2. Quelle est cette source ? quelles sagesses, quels savoirs peuvent apporter les plus pauvres ?

En 2017 à l'occasion du centenaire de Wresinski, MDM nous a proposé d'organiser un colloque sur sa pensée à l'Institut de France dans le cadre de la fondation JW⁴. Elle voulait aussi que les membres de l'institut puissent expérimenter concrètement le Croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté, et comprennent que l'intelligence et les savoirs collectifs des plus pauvres étaient précieux pour comprendre et penser le monde.

Sont intervenus Martine Le Corre, ou Nelli Schenker deux survivantes de la misère, et grandes penseuses et aussi des gens comme Alain Caillé, sociologue et fondateur de la revue du MAUSS, ou vous mon cher Alain Supiot.

Pour préparer ce colloque elle a choisi deux extraits de [la conférence](#) que Joseph Wresinski avait donné en 1983 devant l'Académie des sciences morales et politiques, un sur les plus pauvres effacés de l'histoire et un sur la connaissance que voici :

La question de la connaissance de la pauvreté ne peut être indépendante de celle du savoir des pauvres, car le droit de connaître une condition est d'abord celui des personnes qui la vivent. (...) Si leur contribution essentielle en est absente, cette connaissance, que vaut-elle ? Comment croiront-ils à l'utilité et même à la vérité d'une connaissance dans laquelle ils ne peuvent

rien livrer d'eux-mêmes, par laquelle ils sont le plus souvent condamnés à croire qu'ils n'ont ni expérience, ni pensée ?

Condamnés à croire qu'ils n'ont ni expérience ni pensée...

En trente ans à ATD Quart-Monde, j'ai été au coude à coude avec beaucoup de gens en situation de pauvreté. Et c'est vrai que les gens finissent par croire qu'ils n'ont pas de pensée sur ce qu'ils vivent. Et ça, c'est une des violences les plus grandes qui est faite aux personnes vivant la misère, une violence à leur être sachant.

A l'occasion d'une journée d'étude internationale interne à ATD sur l'articulation entre la justice environnementale et la justice économique et social, Mireille a écouté toute la journée et a conclu:

Qu'apprenons-nous des plus pauvres ? Peut-être une certaine manière de penser l'imprévisible, de s'adapter. C'est de cette pensée-là dont nous avons besoin aujourd'hui. S'adapter par une sorte de bricolage qu'Édouard Glissant appelle la pensée du tremblement dont il dit : « Elle n'est ni crainte ni faiblesse mais l'assurance qu'il est possible de grandir même dans l'imprévisible. » Durer serait l'objectif des plus nantis, assurés "tout risque" ; mais "grandir" serait l'apanage des plus pauvres, parce qu'ils aspirent à "grandir" pour dépasser les impossibles. Ensuite parce que, la peur étant leur lot quotidien, ils ne peuvent se contenter d'une « heuristique de la peur³ » et ont une véritable pratique du courage. (...) À la frilosité des sociétés de la peur, les plus pauvres opposent – et nous apprennent – le courage de vivre.

J'en viens à mon troisième point Pourquoi le monde ignore-t-il tant ce savoir des plus pauvres ?

3. le problème de l'injustice liée au savoir

Lors d'un colloque que j'ai dirigé à Cerisy la Salle « ce que la misère donne à repenser avec Joseph Wresinski » à l'occasion de son centenaire, Jean Marc Ferry et David Jousset nous ont fait découvrir la philosophie sociale. Cette tradition de la philosophie politique pense qu'une théorie idéale de la justice est vouée à l'échec car vu de l'intérieur de cet idéal, les injustices qu'elle produit lui sont invisibles. C'est par des théories non idéales, nourries par l'expérience de l'injustice⁶ de ceux qui la vivent que la justice peut avancer. Leurs ancêtres sont Rousseau, Marx, L'école de Francfort, Axel Honneth, et en France aujourd'hui Franck Fischbach, Emmanuel Renault, Cécile Lavergne, Marie Garrau, David Jousset, Guillaume Leblanc.

Convaincus, nous avons monté avec David Jousset un séminaire de recherche de 4 années en philosophie sociale croisant les savoirs et les questionnements de 3 groupes : 8 personnes en situation de grande pauvreté militants d'ATD Quart Monde, 8 philosophes et 12 permanents d'ATD.

A partir des récits fondateurs de valeurs de chacun et d'exercices de représentation du monde vu par les trois groupes, nous avons identifié 3 notions à questionner pour faire reculer la misère qui ont donné 3 mémoires co-écrit et publiés dans « Pour une nouvelle philosophie sociale. Transformer la société à partir des plus pauvresⁱ »

Le Droit : Une des questions initiales était la société se cache-t-elle derrière le droit ? ET le cheminement a mené à cette question : pourquoi le droit se retourne-t-il contre les personnes qui vivent la misère?

La Résistance : Une des questions initiales était : Nous qui vivons la misère sommes-nous condamnées à résister tout le temps? Et leur recherche a mené à cette question : pourquoi la résistance des plus pauvres est-elle vue comme une survie et non pas comme une résistance politique, et ainsi l'invisibilise ?

Enfin l'Injustice épistémique: l'injustice vécue par des personnes en tant qu'être connaissant.

Cette injustice a été décrite par la philosophe féministe Miranda Fricker, sous le nom anglais d'Epistemic Injustice

Ces injustices semblent si banales que les plus pauvres qui les vivent au quotidien ne songeaient même pas à les qualifier d'injustice. Or elles sont arbitraires, injustifiées et causent des torts considérables : tout ce qui définit l'injustice. Décrire et nommer ces injustices a été une véritable libération pour les personnes du Quart Monde.

La première forme décrite par Fricker est l'injustice de témoignage : vous n'êtes pas cru. Le 23 septembre dernier alors que j'écrivais ce texte Ines Mecellem est poignardée par son ex conjoint et décède. Elle avait alerté la police à plusieurs reprises, et porté plainte. Mais que vaut la justice, que vaut la police si la victime n'est pas crue. Cette victime est une femme, d'origine d'Afrique du Nord, deux caractéristiques porteuses de discrédit. Elle n'a pas été crue, elle en est morte.

« C'est tous les jours qu'on ne nous croit pas » disent les personnes du Quart Monde, et depuis la plus tendre enfance. Un jour à l'école la maitresse de Nathalie demande à la classe à quoi sert la Mairie. Les idées fusent : faire les papiers, se

marier, demander un logement. Nathalie lève la main : « ça sert quand on est malade » Toute la classe se moque d'elle. « Non Nathalie tu t'es trompée » Mais cette histoire a lieu avant la CMU et quand sa mère Jeanine est malade, Nathalie doit aller à la Mairie chercher le bon rose d'aide médicale gratuite. Elle le sait elle, et on lui dit que c'est faux. Que pense Nathalie, d'elle-même, de l'école. Va-t-elle conclure qu'il vaut mieux se taire, cacher son expérience ?

Une des co-autrices de notre livre Marie Joe Lebreton a beaucoup apporté sur ce sujet : « Dans mon enfance j'étais différente, car j'étais une enfant de l'assistance publique et je m'apercevais que d'autres enfants ne s'approchaient pas de moi. Je ne parlais pas. Je craignais de ne pas être crue. Il faut dire que mon vécu de tous les jours était impossible à croire tant il était dur. Ne pas être crue me faisait souffrir.»

Nous avons évoqué ensemble Geneviève de Gaulle Anthonioz qui se rebellait quand elle entendait dire que les survivants des camps de concentration ne pouvaient pas parler. « Si nous avons parlé, mais on ne nous a pas cru, alors on a cessé de parler »

Ne pas être cru créé un tort insoudable.

Je cite Marie Joe « si on ne te croit jamais, si on te fait croire que ce que tu dis est faux, tu finis par penser que tu es incapable »

La deuxième notion décrite par Miranda Fricker est celle de **l'injustice d'interprétation ou injustice herméneutique** : il manque d'outils adéquats pour interpréter une réalité, et aussi elle est interprétée sans les premiers concernés. Quand la notion de harcèlement sexuel n'existe pas, donc avant les années 90, les faits existaient déjà, mais ils étaient nommés « galanterie appuyée », ou « drague lourde ». Cachant la réalité et faisant un tort supplémentaire aux victimes.

Construire des notions telles que le harcèlement sexuel relève du combat collectif pour une justice épistémique. Les exemples sont nombreux dans le domaine du patriarcat. Ce qu'on appelle aujourd'hui féminicide s'appelait hier crime passionnel.

Dans le domaine de la misère, les exemples sont légion. Dans les débuts d'ATD Quart Monde, les années 50, la misère était niée. Impossible que la misère persiste avec l'instauration des 4 piliers de la sécurité sociale. Alors pour expliquer la misère des 250 familles parquées dans le camp des sans-logis de Noisy le Grand où ATD est né, les savants parlent de familles inadaptées, inadaptées au progrès.

Pour sortir du déni, ATD a dû créer un colloque en 1964 à l'Unesco intitulé « familles inadaptées et relations sociales ». Les spécialistes sont venus expliquer pourquoi elles étaient inadaptées : faible intelligence, moralité douteuse, trop d'enfants. Puis Wresinski et Jean labbens, le premier sociologue allié d'ATD, ont montré que les familles de ce camp de sans logis étaient très intelligemment adaptées aux conditions impossibles qui leur étaient faites. Mais que le problème était qu'on ne comprenaient pas leurs gestes, car on les voyait dans des cadres d'interprétation d'autres milieux sociaux.

Pas une inadaptation donc mais une incompréhension radicale.

Ils ont proposé de remplacer la notion d'inadaptation sociale par celle d'exclusion sociale. Notion qui s'est imposée depuis à travers le monde. Et ça change tout.

L'inadaptation sociale appelle à changer les personnes en situation de pauvreté, les humiliant encore plus, l'exclusion sociale demande qu'on change la relation entre ces personnes et les autres. On voit par là que les injustices épistémiques créent des torts profonds, et que la justice épistémique ouvre au contraire de nouveaux possibles politiques.

On pourra citer aujourd'hui l'injustice de qualifier les enfants rejetés par le système scolaire des décrocheurs, la terminaison en « eur » sous-entend que ceux sont eux qui veulent décrocher de l'école.

Ou encore la notion de non-recours au droit, pour qualifier le tiers des personnes qui auraient droit à une prestation et qui ne la touchent pas. Ce mot sous-entend que ces personnes ne demandent pas leurs prestations. Les travaux de la Défenseure des droits montrent que la grande majorité les demandent mais sont en bute à des obstacles techniques et numériques en particulier. Dire que c'est leur volonté de ne pas demander c'est ajouter l'insulte à l'injustice et c'est – comme toujours – faire des pauvres la cause de leur pauvreté.

En plus de ces 2 formes d'injustice épistémiques décrites par Fricker, nous avons découvert et décrit une troisième : l'injustice de transmission. Vous êtes empêchés de transmettre votre savoir aux autres, pas même à vos propres enfants. La proportion considérable d'enfants démunis parmi les enfants placés par l'aide sociale à l'enfance trouve ici une nouvelle interprétation. L'influence de leur famille est jugée néfaste, une famille d'un autre milieu ou un foyer sera meilleur pour l'enfant. 300 000 familles (et ce chiffre est en augmentation) en France sont ainsi empêchées de transmettre leurs valeurs, leur courage, leurs combats, leurs récits à

leurs enfants. Les enfants du milieu de la pauvreté qui doivent faire face sans cesse aux préjugés sur les pauvres et au discrédit qui en découlent, ne peuvent pas s'appuyer sur la compréhension que pourrait leur donner leurs parents, leurs grands-parents. Tout un milieu se trouve coupé de son histoire familiale, d'une intelligence et d'une possible fierté, et par conséquence coupé de son histoire sociale et politique.

Il n'a que la honte comme mémoire comme l'écrit Edouard Louisⁱⁱ

Les conséquences sont incalculables.

Priscillia Leprince, une des co-autrices de notre recherche écrit : « Je fais partie de ce monde-là de la misère. Et c'est avec l'expérience d'ATD Quart Monde que j'arrive à revendiquer mon milieu. Avant, bien que je venais de ce milieu-là, j'agissais envers ce peuple-là de la même manière que quelqu'un qui ne venait pas de ce milieu-là, en l'ignorant... Je cachais, je niais que cela faisait partie de mon existence. Alors tu deviens le traître de toi-même. »

Cécile Lavergne une des philosophes de notre groupe proposait également que **cette forme d'injustice de transmission devient une injustice historique, privant une population de son histoire et de son identité, et privant le reste de l'humanité de cette part d'elle-même.**

Nous avons étudié les causes les effets mais je dirais juste un mot des remèdes. Un remède consiste à permettre à cette population de construire collectivement l'interprétation de son expérience : en créant une archive et une mémoire collective de l'expérience des très pauvres, en leur permettant ensuite de construire leur propre savoir validé par leurs pairs, et ensuite de pouvoir confronter ce savoir avec d'autres formes de savoirs pour les affiner, les croiser et les valider mutuellement.

C'est la démarche du Croisement des Savoirs qu'ATD a développé et que Paul et Mireille aimait tant . Lors d'un récent colloque sur cette approche, Emmanuel Henry directeur adjoint du CNRS Sciences Humaines et Sociales disait que cette démarche n'amène pas seulement un savoir jusque-là ignoré. Elle révèle des sciences non faites, de questions portées par les plus pauvres jusque-là ignorée par les programmes de recherche. Le reconnaître, le prendre au sérieux c'est une des manières essentielles de reconnaître leur égale dignité : la dignité d'être pensant, d'être questionnant le monde.

Il est urgent de travailler ces questions avec eux, il est urgent de comprendre et de lutter contre les injustices épistémiques, centrales dans l'expérience de la pauvreté. Sinon, comme nous disait Robert Badinter citant **le père Hugo**, « **les plus pauvres**

seront toujours sur le banc des accusés, alors qu'ils devraient être sur le banc des accusateurs »

Et dans ces moments de reflux du droit il est essentiel que les penseurs du droit et les victimes des plus grandes injustices se comprennent et fassent alliance pour résister à la barbarie qui vient.

1 Groupes de recherche Quart Monde-Université et Quart Monde Partenaires. Le croisement des savoirs et des pratiques. Quand les personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble. Ed Atelier, Ed Quart Monde 2008.

2 Claude Ferrand (dir.), Le croisement des pouvoirs Croiser les savoirs en formation action recherche. 2009. Paris : Ed Atelier/Quart Monde

3 « La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat », in « Joseph Wresinski, Refuser la misère », Le Cerf / Quart Monde, Paris, 2007, pp.51 à 66.

4 Ce colloque a eu lieu à l'institut de France le 4 juin 2018 et le compte rendu a été publié : Mireille Delmas-Marty et André Vauchez (Ed.) Quand les plus pauvres deviennent acteurs. Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris 2019

5 Extrait des Cahiers de Baillet N° 15 documentation interne ATD Quart Monde

6Emmanuel Renault L'expérience de l'injustice - Essai sur la théorie de la reconnaissance, La Découverte 2017

ⁱ Jomini, Jousset Poché Tardieu, 2023 Lormont : Le Bord de l'Eau

ⁱⁱ Monique s'évade, 2024 Paris : Seuil